



LES COULEURS POLITIQUES EN BELGIQUE

Cultures
& Santé

Réalisation : Cultures&Santé asbl
Graphisme : Denyse Champion
Éditeur responsable : Denis Mannaerts

148, rue d'Anderlecht
B-1000 Bruxelles
Éducation permanente 2013
D/2013/4825/6

Cet outil peut être téléchargé sur notre site www.cultures-sante.be.
Il peut être emprunté gratuitement, sous conditions, auprès de notre
centre de documentation.
cdoc@cultures-sante.be
+32 (0)2 558 88 11

Imprimé sur papier recyclé

Avec le soutien de :




LES COULEURS POLITIQUES EN BELGIQUE





TABLE DES MATIÈRES

- 6 Introduction
- 8 Couleurs et partis
- 10 Gauche-droite
- 14 Nord-sud
- 16 Les coalitions de partis
- 20 Piste d'animation
- 34 Glossaire
- 44 Bibliographie et ressources
- 53 Remerciements



INTRODUCTION

Cette publication se veut un support d'information et d'animation maniable. Il permet aux professionnels l'appropriation de certaines clés de compréhension en matière de politique belge en vue de les transmettre à un public d'adultes et d'inviter ainsi à la réflexion et au débat.

Cultures&Santé a choisi d'explorer la politique belge à travers les couleurs et les idéologies plutôt que les partis, les personnalités, les slogans, les discours, les éléments de langage... Par ce biais, il s'agit de se recentrer sur l'essence même de la politique : la gestion d'une cité à travers une vision du monde. L'objectif final est de contribuer à ce que chacun puisse se forger petit à petit une conscience politique, saisir les enjeux de certains débats, percevoir les tenants et les aboutissants de certaines conceptions et les mettre en perspective.

Ce support présente de manière synthétique les grandes tendances politiques, les grandes idéologies présentes dans notre pays à travers une couleur de référence, qui leur est traditionnellement associée ou que nous leur avons attribuée. Quels sont les points de vue de tel ou tel courant sur certaines questions ? Quelle est la matière qui est mise en avant ? Comment les différentes thématiques sont-elles traitées ? Cultures&Santé entend fournir des éléments de réponse à ces questions et des repères pour aller plus loin dans cette réflexion. Il s'agit aussi de garder à l'esprit les nuances qui existent au sein d'une même tendance et au sein même des partis qui s'y rattachent. En effet, le contexte institutionnel belge et les intérêts divergents qui se font sentir au nord et au sud du pays suscitent des positionnements différents au sein de mêmes familles idéologiques.

Les 9 couleurs sont ainsi présentées individuellement sur une fiche. Pour chaque couleur, la fiche rappelle le nom de l'idéologie, son positionnement sur l'axe gauche-droite, ses origines et décrit sa ligne politique à travers les idées qu'elle défend sur différentes matières. Ces matières sont l'économie, la politique sociale, l'environnement, la sécurité, les questions éthiques et de société, l'immigration et l'Union européenne. Pour chaque idéologie, nous avons tenté de mettre en avant ses points de vue sur ces thématiques. Celles que chacune privilégie sont présentées dans un encadré sur la fiche spécifique de l'idéologie, de la couleur. Les autres thématiques sont explicitées à la suite de cet encadré. Le verso des fiches reprend les partis belges, francophones, néerlandophones ou germanophones s'inscrivant dans chaque tendance idéologique et indique le lien menant vers le site de chaque parti. Une dixième fiche, la fiche multicolore, présente succinctement quelques partis qui ont un angle d'approche singulier et qui ne s'inscrivent pas dans une grande tendance idéologique.

Ce carnet d'accompagnement fournit des repères pour se familiariser avec des concepts (gauche-droite, coalition, nord-sud), et des termes du vocabulaire utilisé dans les médias, par les femmes et les hommes politiques et par les analystes (glossaire). Ce carnet comprend également une piste d'animation, pouvant être réalisée à partir de ce support. Enfin, des ressources bibliographiques de référence et des ressources pédagogiques sont présentées.

Il s'agit ici d'une version mise à jour et augmentée du support publié en 2010.



COULEURS
ET PARTIS



Les partis politiques et les courants d'idées sont très souvent associés à des couleurs. Celles-ci participent à l'identification d'un parti, parfois depuis des décennies, et sont utilisées par les médias lors de la présentation des résultats électoraux ou des représentants des partis.

Même si, en général, le bleu est associé aux libéraux, le rouge aux socialistes, l'orange aux chrétiens-démocrates et le vert aux écologistes, ces couleurs peuvent être utilisées par d'autres courants de pensée.

Ainsi, en France, les socialistes sont associés à la couleur rose, qui les distingue des partis ancrés plus à gauche, comme le Parti communiste, qui utilisent le rouge.

En Allemagne, les libéraux sont représentés par le jaune, alors que le noir désigne la CDU, le parti chrétien-démocrate.

Au Royaume-Uni, les travaillistes utilisent la couleur rouge, les conservateurs le bleu et les libéraux recourent au jaune.

Aux États-Unis, on a affaire à de faux amis, puisque le parti démocrate, situé plus à gauche, a comme couleur le bleu et le parti républicain, parti ancré à droite, arbore le rouge.

Des constantes existent cependant. Ainsi, dans la plupart des pays voisins, les écologistes utilisent la couleur verte.



GAUCHE-
DROITE



La ligne idéologique d'un parti ou d'un courant de pensée politique est très souvent définie à travers un positionnement gauche-droite. Mais que signifient gauche et droite en politique ?

Le clivage gauche-droite est apparu dans la foulée de la Révolution française de 1789. Les membres de l'assemblée constituante française ont alors pris l'habitude de se répartir dans la salle de débat en fonction de leurs opinions politiques. Sur la gauche du président de l'assemblée se trouvaient les défenseurs des masses populaires, tandis que sur sa droite prenaient place ceux des classes sociales supérieures (le clergé et la noblesse). La notion a été utilisée au sein du parlement belge dès le XIX^e siècle, mais elle a évolué avec le temps.

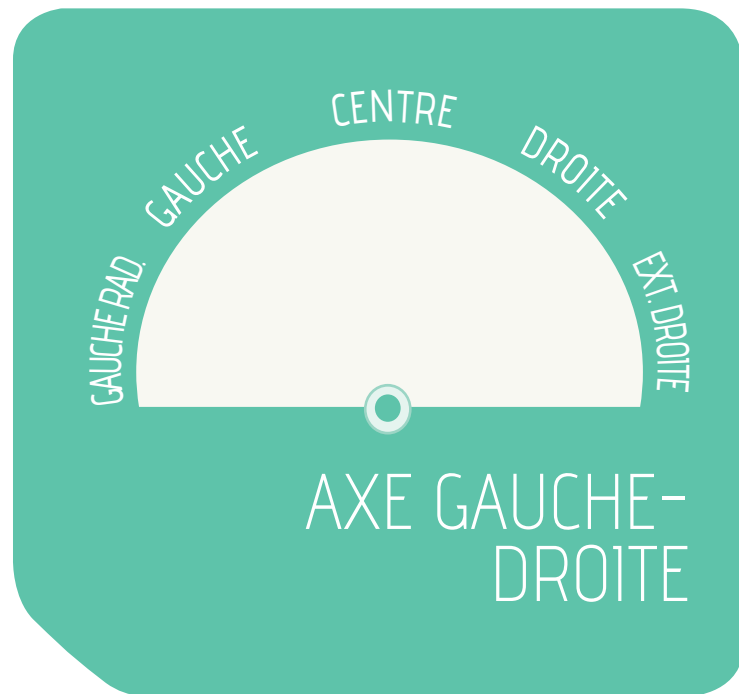
Encore utilisée aujourd'hui, cette opposition gauche-droite est une simplification qui ne reflète pas toujours la complexité et la multiplicité des idéologies et des tendances politiques. Toutefois, cette logique binaire fournit des repères aux électeurs et constitue un outil pour analyser de manière synthétique un paysage politique. Différents critères permettent de situer un parti sur cet axe. Dès lors, un parti pourra, selon les enjeux et selon ses priorités, se situer plutôt à gauche ou plutôt à droite dans l'espace politique.

De manière générale, la gauche est égalitariste. Elle se prononce en faveur de l'égalité des droits, de l'égalité sociale et de l'égalité économique. Elle fait primer l'intérêt collectif sur l'intérêt privé. La gauche s'oppose à une entière liberté économique, l'économie devant être selon elle régulée par l'État pour favoriser la redistribution des richesses. La gauche est libertaire et progressiste sur les grandes questions éthiques et de société. Elle accorde davantage d'importance aux politiques de prévention qu'à la répression.

La droite défend des valeurs telles que la liberté, l'effort, le mérite, l'ordre, la tradition et la famille. Elle se prononce en faveur de la liberté économique et de l'économie de marché. Elle considère l'égalitarisme comme un obstacle à la liberté des individus et à la productivité. La droite défend la nécessité d'une autorité afin de faire respecter les normes. Chaque individu est considéré par elle responsable de ses actes. La droite est conservatrice en matière éthique et traditionaliste dans le domaine des comportements (même si certains de ses représentants adoptent une position plus libérale sur ces questions).

En politique, on parle également de centre et de partis centristes. Ceux-ci ont vocation à faire une synthèse entre des idées de gauche et des idées de droite. Certains centristes récusent d'ailleurs le clivage gauche-droite. Dans le vocabulaire politique, les terminologies de centre-droit(e) et de centre-gauche sont aussi utilisées pour caractériser des partis. Le centre-droit(e) désigne le positionnement politique entre la droite et le centre ; le centre-gauche, le positionnement entre la gauche et ce même centre. Ces partis modérés adhèrent à certaines idées et à certaines valeurs généralement attribuées au courant opposé.

Enfin, le terme « extrême » désigne des mouvements politiques aux idées radicales. Très éloignées sur la plupart des sujets, l'extrême gauche et l'extrême droite se caractérisent par une intransigeance sur certaines valeurs et se montrent parfois peu tolérantes à l'égard de leurs opposants. Ces partis remettent en cause le système en place. Les partis politiques situés à l'extrême gauche refusent souvent l'appellation « extrême » et lui préfèrent le terme « radical », souhaitant ne pas être assimilés comme l'exact pendant symétrique de l'extrême droite.





NORD-
SUD



Depuis les années 1960, les préoccupations d'ordre linguistique et communautaire ont pris une place de plus en plus importante dans la vie politique belge. Ces préoccupations sont à l'origine de la division des trois grands partis nationaux (chrétien-démocrate/orange, libéral/bleu et socialiste/rouge) en deux ailes linguistiques qui deviendront au fil du temps entièrement indépendantes.

À la fin des années 1970, il n'y a donc plus de parti belge historiquement de premier plan qui possède une couverture nationale, c'est-à-dire, qui s'adresse aussi bien aux populations du nord du pays qu'aux populations du sud. Ils se rattachent tous à une communauté linguistique et défendent donc très souvent les intérêts d'une région ou d'une communauté.

Les divisions entre partis flamands et partis francophones sont de plus en plus grandes et font l'objet de débats de plus en plus virulents entre les partisans d'une autonomie régionale plus grande (essentiellement présents au nord du pays) et ceux favorables à la solidarité et à l'unité nationale (plus majoritaires dans le sud du pays).



LES
COALITIONS
DE PARTIS



Depuis la Première Guerre mondiale, les partis politiques belges doivent presque toujours former une coalition pour obtenir une majorité afin de pouvoir gouverner.

L'introduction du suffrage universel pur et simple pour les hommes, le changement de mode de scrutin, l'émergence de plusieurs partis de plus ou moins grande importance qui a découlé de ces facteurs, ainsi que l'existence de profondes différences entre les régions du pays expliquent la difficulté pour un parti de remporter seul la majorité des sièges au Parlement et la nécessité de former des gouvernements de coalition. En Belgique, c'est le scrutin proportionnel qui est en vigueur depuis 1899. Celui-ci attribue à chaque parti politique un nombre de sièges relativement proportionnel au nombre de voix obtenu lors de l'élection.

En Belgique, les coalitions se forment après les élections, une fois que le résultat de celles-ci est connu. Afin de trouver un accord de gouvernement (un accord sur la politique à mener), les partis mènent des discussions. Chaque parti convié à la table des négociations pèse plus ou moins sur celles-ci selon son poids électoral. Lors de ces discussions, il s'agira d'établir des points de convergence entre les programmes politiques de chaque parti. Bien souvent, les partis réunis dans une coalition auront tendance à pousser les politiques qui les rapprochent et à effacer de l'agenda politique ce qui les divise.

Les médias ont attribué des noms originaux aux différentes coalitions possibles entre les quatre grands courants politiques dominant classiquement la vie politique belge. Ces noms font généralement référence aux couleurs des partis.

LA ROUGE-ROMAINE

socialistes
chrétiens-démocrates

L'ORANGE-BLEUE

chrétiens-démocrates
libéraux

LA VIOLETTE

socialistes
libéraux

LA PASTÈQUE

socialistes
écologistes

LA TURQUOISE

libéraux
écologistes

L'ARC-EN-CIEL

libéraux
socialistes
écologistes

L'OLIVIER

socialistes
chrétiens-démocrates
écologistes

LA JAMAÏCAINE*

libéraux
écologistes
chrétiens-démocrates

LA TRIPARTITE CLASSIQUE

socialistes
libéraux
chrétiens-démocrates

LA QUADRIPARTIE D'UNION NATIONALE**



tous les partis classiques



* On parle ici de Jamaïcaine en référence aux couleurs politiques en usage en Allemagne. Ensemble, le noir des conservateurs, le jaune des libéraux et le vert des écologistes rappellent le drapeau de la Jamaïque.

** Cette liste reprend des coalitions que l'on peut trouver soit au niveau d'une région ou d'une communauté, soit au niveau fédéral. Dans le second cas, il s'agit de coalitions dites symétriques, c'est-à-dire, reprenant tant des partis francophones que leurs équivalents flamands. Toutefois, il se peut que des coalitions intègrent un parti d'une communauté, mais excluent son pendant idéologique actif de l'autre côté de la frontière linguistique. Ainsi, on a parfois parlé d'orange sanguine pour désigner la coalition formée par les chrétiens-démocrates (CD&V et cdH), les libéraux (Open VLD et MR) et le PS (mais n'incluant pas le sp.a).

Soulignons qu'il est également possible de voir des coalitions avec des couleurs qui, jusqu'il y a peu, ne faisaient pas partie des alliances de gouvernement. C'est par exemple le cas d'une coalition qui intègre les jaunes.



PISTE
D'ANIMATION

La piste d'animation proposée dans ce carnet peut être adaptée par chaque animateur en fonction des caractéristiques de son groupe et du temps dont il dispose.

PUBLIC : Animateurs travaillant en particulier avec des groupes d'adultes dans les champs de l'éducation permanente, de l'insertion socio-professionnelle, de l'alphabétisation, du social et de la culture au sens large.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15 personnes maximum.

OBJECTIF : Dans un premier temps, appréhender le panorama des tendances politiques en Belgique en les situant sur l'axe gauche-droite et sensibiliser à la ligne politique et idéologique portée par chaque couleur politique.

Ensuite, cerner les grandes lignes des questions politiques majeures et permettre aux participants de se positionner par rapport à celles-ci.

DURÉE : L'animation peut être réalisée en 2h30, mais la matière est dense. Il est donc préférable de la réaliser en 2 séances d'animation de 2h chacune.

MATÉRIEL : Les fiches « couleur », la roue des thématiques, les logos « couleur », un tableau et des marqueurs afin de mettre en avant certaines remarques. Photocopier une roue des thématiques par participant.

REMARQUE

Il est préférable que les participants aient déjà une maîtrise de la lecture pour pouvoir mener à bien cette animation.

L'animateur doit veiller à modérer son groupe et à ce que toutes les paroles soient respectées dans leurs opinions.

DÉFINITION DE L'AXE GAUCHE-DROITE

ÉTAPE 1

30 MINUTES

QUESTIONS PROPOSÉES

- Que signifie gauche-droite en politique ?
- Connaissez-vous des partis « de gauche » ? Et « de droite » ?
- Quels sont les critères qui les différencient ?
- Quelles sont les thématiques dont on parle en politique ?
- Quelles sont celles prioritaires par la gauche ? Par la droite ?

Tout au long de l'animation, l'animateur notera au tableau les différentes informations amenées par les participants.

Pour introduire l'animation, l'animateur spécifie que l'objectif n'est pas de déterminer pour qui nous allons voter aux prochaines élections, même si cette animation peut aider les participants à se faire une idée.

Dans un premier temps, nous proposons de parler du clivage gauche-droite. En effet, très souvent et dans de nombreuses régions du monde, la ligne idéologique d'un parti est définie à travers un positionnement gauche-droite, comme nous l'avons souligné dans les repères théoriques. La définition de certains critères qui déterminent ces positionnements aidera les participants à placer par la suite les couleurs sur cet axe.

L'animateur peut donc poser le débat en demandant aux participants s'ils savent ce que signifient en politique la gauche et la droite. À cette étape également, l'animateur interroge les participants sur les différents thèmes qui sont abordés en politique.

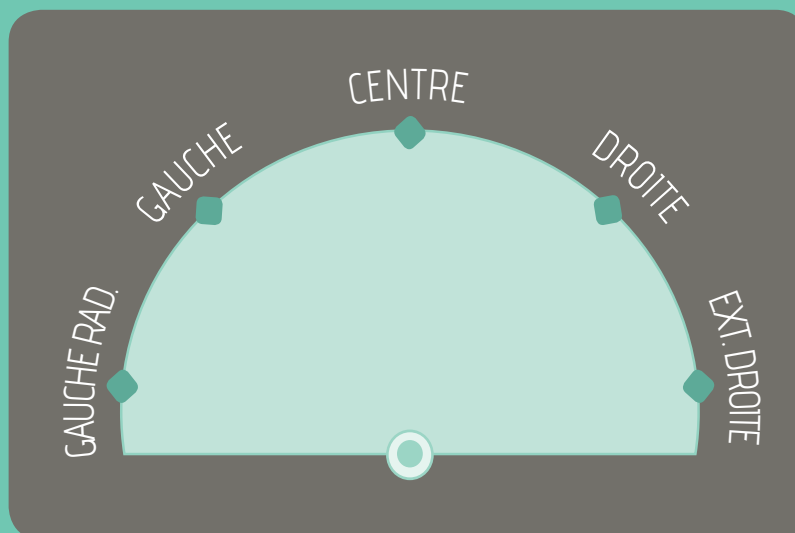
Une fois toutes les idées des participants recueillies, l'animateur reconstitue et explicite les 7 thématiques mises en avant par Cultures & Santé, à savoir le social, l'économie, la sécurité, l'Union européenne, l'environnement, l'immigration et les questions éthiques et de société (cf. la roue des thématiques).

Il précise que c'est notamment en fonction des propositions émises concernant ces questions que l'on peut déterminer un positionnement sur l'axe gauche-droite. Les participants s'expriment et l'animateur veille à noter les mots clés au tableau.

L'objectif de cette étape est de recueillir les représentations, les connaissances du public et de bien définir l'axe gauche-droite, très présent en politique. Pour permettre aux participants de visualiser ce clivage, nous proposons à l'animateur de le schématiser au tableau, sous la forme d'un hémicycle. Ce schéma sera exploité tout au long de l'animation.

REMARQUE

L'animateur se réfère aux repères théoriques afin de bien définir cet axe avec les participants.



L'animateur analyse les réponses avec les participants en mettant en avant les différents éléments de définition. Durant le débat, il précise que cet axe gauche-droite constitue un repère théorique, une simplification qui ne reflète pas parfaitement la complexité des idéologies politiques.

L'animateur explique également qu'aujourd'hui, il existe des partis qui se revendiquent du centre et que ceux-ci défendent une idéologie qui veut aller au-delà du clivage gauche-droite.

Il spécifie aussi que les idéologies extrêmes sont des idéologies radicales qui rejettent en général le modèle de société dans lequel nous vivons et veulent le transformer entièrement.

Au cours de l'animation, ces notions de gauche et de droite seront rappelées lorsque chaque couleur sera placée, afin qu'elles soient bien intégrées par les participants. Il est important que cet axe gauche-droite soit compris, car il peut constituer un point de repère pour l'électeur.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Après avoir défini cet axe dichotomique, l'animateur peut souligner qu'en Belgique, d'autres clivages politiques interviennent. En effet, le clivage nord-sud (communautaire) existe également. De celui-ci, différents courants idéologiques émergent. Néanmoins, dans la plupart des cas, chaque couleur politique est représentée des deux côtés de la frontière linguistique, quasi en miroir. L'animateur pourra expliquer plus concrètement ce clivage lorsqu'il abordera les couleurs jaune et fuchsia. L'animateur peut, s'il le souhaite, parler du clivage philosophique qui a partagé la politique belge pendant plus d'un siècle et a donné naissance au Parti libéral et au Parti catholique (et à leurs descendants).

LES COULEURS POLITIQUES SUR L'AXE GAUCHE-DROITE

ÉTAPE 2

1 HEURE ET DEMI

Après avoir défini les thématiques sur lesquelles se positionnent les politiques ainsi que le clivage gauche-droite, l'animateur amène la question des couleurs politiques.

INTRODUIRE LES IDÉOLOGIES ET LES COULEURS POLITIQUES

L'animateur définit dans un premier temps le concept d'idéologie avec les participants. Dans le glossaire nous avons défini une idéologie comme « un ensemble d'idées, d'opinions politiques, sociales, philosophiques, économiques et morales qui peut notamment inspirer un programme d'action politique ». Ce sont donc les idées, et plus largement la vision du monde, qui sous-tendent un programme politique.

Pour parler des différentes idéologies politiques représentées en Belgique, l'animateur explique que nous nous exprimerons par couleur, chaque couleur représentant une idéologie, mais pouvant réunir plusieurs partis politiques actifs en Belgique.

PLACER LES COULEURS POLITIQUES SUR L'AXE GAUCHE-DROITE

Les couleurs politiques (logos « couleur ») vont être placées sur le baromètre politique (hémicycle) représenté au tableau. L'exercice permet aux participants de visualiser les positionnements d'une couleur par rapport à une autre.

EXERCICE DES COLONNES

L'animateur commence à interroger les participants. **Dans un premier temps et sans support, il les questionne sur leur connaissance des différentes idéologies qui existent en Belgique.** L'animateur dresse 9 colonnes au tableau afin de placer, pour chaque couleur politique, chaque idéologie, les éléments amenés par les participants. Les colonnes seront nommées et complétées progressivement en fonction des réponses des participants. L'idée n'est pas d'obtenir un tableau parfaitement rempli pour chacune des 9 couleurs sur chacune des 7 thématiques sélectionnées, mais plutôt une vision générale de certains éléments clés.

QUESTIONS PROPOSÉES

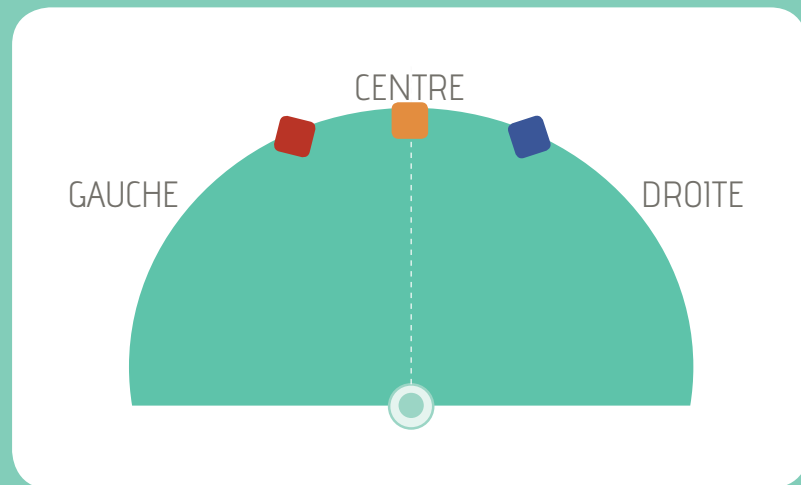
- Connaissez-vous des **idéologies ou courants de pensée** qui sont présents en politique belge ?
Des symboles ?
- Savez-vous quelles sont les **couleurs** associées à chacune des idéologies citées ?
- Connaissez-vous des **partis politiques** belges ?
Savez-vous à quelle couleur ou idéologie ils sont rattachés ?
- Connaissez-vous des **personnalités politiques** ?
À quelle idéologie - couleur peuvent-elles être rattachées ? De quel parti sont-elles membres ?
- Selon les idéologies, quelles sont les idées, les principales questions, qui sont mises en avant ?

- Connaissez-vous l'idéologie ou les partis qui sont associés à la couleur verte, orange, bleue, mauve, rouge, jaune, etc. ?
L'animateur attribue une colonne à chaque courant politique qui est énoncé par les participants.
- Quelles sont les grandes idées de ces idéologies ?
De ces partis ?
- Connaissez-vous certaines positions ou propositions de ces idéologies concernant les 7 thématiques retenues : social, économie, sécurité, Union européenne, environnement, immigration et questions éthiques et de société ?
- Avez-vous entendu des propositions émises par ces partis ?
- Ces idées, ces propositions sont-elles plutôt de gauche ou de droite ?
- Avez-vous suivi un débat dans l'actualité qui différenciait les partis politique ?
Sur quelle matière ce débat divisait-il les courants ?

Lorsque les participants ne s'expriment plus, que leurs idées s'épuisent, l'animateur fait circuler **les fiches « couleur politique »**, par exemple, en les distribuant dans des sous-groupes. Il propose alors à chaque sous-groupe de découvrir sa fiche et d'en retenir les idées principales. Cela permettra d'alimenter le débat. L'animateur explique que sur les fiches, le positionnement est indiqué en fonction notamment des idées prioritaires de la couleur politique. Chaque sous-groupe présente sa fiche à l'ensemble des participants, ce qui permet de compléter les 9 colonnes du tableau.

EXERCICE DU BAROMÈTRE

En fonction des éléments apportés au fil de la discussion et des colonnes complétées, **il s'agit de situer chaque couleur sur le baromètre. Petit à petit, l'animateur amène les participants à passer en revue chaque couleur – et donc chaque idéologie – et à les situer sur le baromètre. Il veille à revenir sur les différences entre gauche et droite dès que nécessaire.** Les couleurs étant positionnées les unes par rapport aux autres, leur place sur le baromètre peut bouger au fur et à mesure de la discussion et de la construction de ce panorama politique.



REMARQUE

La forme arrondie du baromètre exprime plus de nuances dans les positionnements qu'une simple ligne droite. Une feuille A4 représentant le baromètre peut aussi être distribuée à chaque participant afin qu'il y place petit à petit les couleurs évoquées et les idéologies qui leur sont associées.

L'animateur invite les participants à débattre des éléments qui permettent de déterminer ce positionnement politique selon l'axe gauche-droite.

Si la discussion s'oriente sur les partis politiques, l'animateur doit être vigilant et bien spécifier aux participants qu'il est toujours difficile de placer des partis dans des cases bien déterminées et que, selon les personnalités des partis, les matières évoquées, les époques, etc., la position des partis peut se déplacer sur cet axe.

SUSCITER LE DÉBAT

ÉTAPE 3 2 HEURES

Cette étape peut se dérouler en fin d'animation, mais il est préférable d'y consacrer une animation à part entière de 2 heures.

Au début de cette seconde animation, l'animateur rappelle aux participants les grands concepts approfondis lors de la séance précédente.

30 MINUTES

PETIT RAPPEL

Les concepts de gauche et de droite, les différentes idéologies, les idées clés qu'elles recouvrent et les différentes thématiques que nous avons décidé d'aborder sont rappelés. Cette étape peut se faire plus ou moins rapidement selon les souvenirs du groupe. Nous proposons tout de même de noter sur un tableau les couleurs, les idéologies auxquelles elles correspondent, ainsi qu'une ou deux idées clés pour chaque idéologie. Pour ce faire, l'animateur réinterroge les participants.

15 MINUTES

HIÉRARCHISER SES PRIORITÉS

L'animateur distribue à chaque participant la roue des thématiques. Il rappelle que c'est en fonction du positionnement sur chacune de ces thématiques que les couleurs politiques peuvent être situées sur l'axe gauche-droite.

Dans un premier temps, les participants sont invités à réfléchir individuellement à l'importance qu'ils accordent chacun à ces thématiques et à les hiérarchiser de 1 à 3 minimum. L'animateur veille à préciser que chacun doit pouvoir argumenter son choix : *pourquoi ces 3 thèmes sont-ils prioritaires pour moi ?*

Selon le temps disponible, les participants peuvent également réfléchir à la manière dont ils traiteraient les thématiques jugées prioritaires. En effet, chaque thématique étant assez large, des éléments très différents peuvent être mis en avant.

Par exemple, la thématique « sécurité » intègre les questions relatives à la présence policière, à la répression, à la prévention ou encore à la justice, mais aussi des questions comme le ramassage des déchets, les dépôts clandestins, la présence d'immondices dans un quartier pouvant influencer le sentiment d'insécurité. La thématique « social » recouvre ici autant de sous-thématiques telles que la santé, l'éducation, les aides sociales, etc. Les priorités pourraient donc varier d'un participant à l'autre.

L'animateur soutient les participants s'ils ont besoin d'explications supplémentaires¹.

1 - Se référer notamment au glossaire pour des informations complémentaires.

Un tableau de ce type peut être réalisé :

THÉMATIQUES	MOTS CLÉS	HP*	HG**
ÉCONOMIE	dépenses publiques, soutien aux entreprises, consommation, fiscalité, commerce...		
ENVIRONNEMENT	énergie, mobilité, aménagement du territoire, transport, réchauffement climatique...		
EUROPE	pouvoir de l'Union européenne, fiscalité européenne, euroscepticisme, frontières, monnaie commune...		
IMMIGRATION	accès à la nationalité, accès au territoire, interculturalité, accueil des primo-arrivants, intégration sociale...		
SECURITÉ	prévention, répression, police, justice, protection civile...		
SOCIAL	emploi, sécurité sociale, accès au logement, soins de santé, enseignement...		
SOCIÉTÉ	laïcité, famille, égalité homme-femme, droits des minorités, service militaire...		

*Hiérarchie personnelle ** Hiérarchie de groupe

45 MINUTES

ÉCHANGES EN GROUPE(S)

Selon le nombre de participants, les échanges suivants se font en plénière ou en sous-groupes de 4-5 personnes. Chaque personne énonce les trois thèmes les plus importants pour elle et les raisons de ce choix. Si elle pense également à des axes d'action, elle peut les partager.

En sous-groupe, les participants doivent par la suite débattre d'un choix de trois thématiques prioritaires communes. Le consensus sera facilement trouvé si, individuellement, les participants ont choisi les mêmes thématiques. Cependant, même si les thématiques sont hiérarchisées de la même manière, la façon de les traiter ne l'est certainement pas. Le groupe se lance alors dans un débat sur les réponses apportées à ces différentes thématiques. Si les choix individuels sont radicalement différents, le débat portera sur la sélection de 3 thématiques, voire sous-thématiques.

Si le travail est fait en sous-groupes, chacun d'entre eux désigne un rapporteur qui expose les différents choix ainsi que les raisons de ce choix. Si l'animateur dispose d'assez de temps, peut suivre un nouveau débat pour choisir les 3 thématiques prioritaires du groupe entier. L'animateur peut encourager les participants à déterminer quelle couleur aborde les thématiques qu'ils ont choisies. Il leur distribue les fiches afin qu'ils comparent ensuite les manières de traiter les thématiques jugées importantes à leurs yeux. Les différentes optiques choisies par les

REMARQUE

Ce débat peut illustrer la manière de négocier pour former une coalition en Belgique. Les différentes tendances se regroupent autour des thématiques pour lesquelles ils sont les plus proches et laissent les autres en retrait. Selon le temps disponible, l'animateur peut questionner les participants sur leurs connaissances relatives au principe de coalition, aux coalitions existantes ou ayant existé...

couleurs politiques peuvent être commentées, sur la base des échanges ayant eu lieu et des réflexions menées.

L'animateur doit veiller à ce que chacun s'exprime librement et sans jugement.

30 MINUTES

CONCLUSION

Chacun s'exprime sur les informations retenues. En conclusion, l'animateur rappelle que le but de l'animation n'était pas de déterminer pour qui chacun va voter lors de prochaines élections, même si elle peut donner matière à réfléchir sur ce sujet.

L'objectif de cette animation était bien de saisir le panorama des couleurs politiques belges en les rattachant au clivage gauche-droite. Plus spécifiquement, la deuxième phase a permis à chacun de réfléchir et de déterminer ses priorités politiques, mais aussi de rendre plus attentif à la manière de traiter les 7 thématiques selon les couleurs politiques.

L'animateur peut également retracer les mots clés des différents sujets traités et des différentes idéologies afin que les participants les intègrent au mieux et qu'ils soient à même de les repérer dans les médias ou dans d'autres situations. Pour aller plus loin, un exercice de décryptage des programmes des partis politiques peut être réalisé.

REMARQUE

Cette animation peut être l'occasion pour l'animateur de recueillir des préoccupations des participants. Cela peut lui donner des pistes de sujets que le groupe souhaite explorer. Si des actions ont été proposées, l'animateur peut même tenter de développer un projet sur cette base.



GLOSSAIRE



ALLOCATION

Somme d'argent versée par une institution (généralement la sécurité sociale) afin de permettre à l'individu de faire face à certaines dépenses ou à une perte de revenu (allocations familiales, de chômage, de pension...).

AUTONOMIE

Possibilité, pour un organisme ou un individu, de décider sans se référer à un pouvoir central, à une hiérarchie ou à une autorité, tout en restant dans un cadre déterminé. Si elle vise à sortir de ce cadre, la demande d'autonomie se transforme alors en revendication d'indépendance.

CAPITALISME

Système économique et social caractérisé par la propriété privée des moyens de production ainsi que par l'accumulation du capital grâce aux profits réalisés. Les caractéristiques suivantes s'y retrouvent : recherche de profit privé et de sa justification, liberté des échanges économiques, économie de marché (concurrence entre acteurs régie par l'offre et la demande sur le marché), possibilités d'échanger du capital et de spéculer.

CARTEL

Association de plusieurs groupements, politiques et syndicaux, notamment en vue d'établir une action commune. Un cartel peut ainsi désigner une liste de candidats commune à deux ou plusieurs partis se présentant ensemble à une élection.

CLASSE SOCIALE

Sous-ensemble d'une population, formé par des personnes qui ont en commun une position supérieure ou inférieure par rapport à d'autres groupes socio-économiques de cette même population. Les membres qui constituent une classe sociale sont supposés présenter des caractéristiques relativement homogènes quant à leurs modes de vie, à leurs conditions matérielles, à leurs comportements, à leurs visions du monde, etc. Certains courants politiques analysent l'évolution de la société comme une lutte entre des classes sociales supérieures, dominantes, et des classes sociales inférieures, dominées, dont les intérêts sont contradictoires.

CHARGES PATRONALES / COTISATIONS PATRONALES

Cotisations destinées à financer la sécurité sociale, versée par chaque employeur, en fonction de la rémunération des travailleurs.

CHARGES SOCIALES / COTISATIONS SOCIALES

Prélèvements réguliers et obligatoires sur le salaire brut des travailleurs afin de financer la sécurité sociale. Les cotisations sociales figurent sur la feuille de paie remise chaque mois aux travailleurs.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Accroissement à moyen et long terme de la production nationale.

COMPROMIS

Arrangement qui résulte de négociations entre deux ou plusieurs parties, se résignant toutes à faire des concessions en vue d'aboutir à une collaboration.

CONFÉDÉRALISME

Association libre d'États souverains indépendants qui délèguent l'exercice de certaines compétences à des institutions communes.

Ces institutions sont destinées à coordonner leur politique dans un certain nombre de domaines, sans constituer cependant un nouvel État superposé aux États membres.

CONSERVATISME

Pensée qui s'inscrit dans le respect des valeurs traditionnelles et de l'ordre moral établi. Les conservateurs se montrent réticents aux changements mettant à mal ces valeurs et cet ordre.

Voir progressisme

COUVERTURE SOCIALE

L'expression recouvre l'ensemble des mécanismes et des institutions qui, fondés sur le principe de solidarité, réduisent les inégalités sociales en garantissant des ressources aux individus lorsqu'ils sont confrontés à certaines situations (maladie, perte d'emploi, naissance d'un enfant, vieillesse, frais d'études supérieures...).

DÉLOCALISATION

Fait de démanteler une entreprise et de l'implanter dans une autre région du monde, notamment dans le but de réduire les coûts de production.

DÉMOCRATIE

Organisation politique dans laquelle le peuple doit être souverain et avoir la possibilité d'exercer librement ses droits politiques (liberté d'expression, liberté d'association, choix de vote, etc.). Les démocraties modernes sont des démocraties représentatives : les citoyens élisent des représentants qui exercent les responsabilités politiques au nom de la nation entière (c'est la souveraineté nationale).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable vise à conjuguer efficacité économique, équité sociale et intégrité environnementale. La notion de développement durable n'est pas, comme cela est parfois avancé, synonyme d'écologie.

DROIT D'ASILE

Délivré au cas par cas, le droit d'asile désigne le fait qu'une personne persécutée dans son pays en raison de ses origines, ses croyances religieuses ou ses opinions politiques peut être protégée et accueillie par un pays étranger.

ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Système économique au sein duquel les prix des biens et services sont déterminés par les mécanismes de l'offre et de la demande.

ÉCONOMIE VERTE

Ensemble de l'activité économique générée par toutes les entreprises qui produisent des biens et des services contribuant à éviter, réduire ou supprimer des nuisances pour l'environnement.

ÉCOSYSTÈME

Ensemble comprenant un milieu et les organismes animaux, végétaux et bactériens qui le peuplent, ainsi que toutes les relations entre ces composantes qui peuvent y exister et s'y développer. On parle par exemple de l'écosystème terrien pour désigner toute la vie présente sur la planète.

ENTREPRISE PUBLIQUE

Une entreprise publique est une entreprise sur laquelle l'État peut exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété, de la participation financière ou des règles qui la régissent.

ÉTAT-NATION

Construction institutionnelle exerçant son autorité souveraine sur l'ensemble d'une nation.

ÉTHIQUE

Ensemble de valeurs, de règles morales spécifiques à un milieu, à une culture ou à un groupe. L'éthique définit de manière plus ou moins explicite les critères permettant à chacun d'agir librement et de faire des choix, dans le respect de soi-même et d'autrui. Elle guide une action sociétale responsable.

FÉDÉRALISME

Organisation politique dans laquelle le gouvernement central d'un État (gouvernement fédéral) partage les diverses compétences institutionnelles avec les entités fédérées qui forment cet État. En Belgique, le fédéralisme s'est construit à partir de 1970 et a été proclamé en 1993. Les entités fédérées sont les Communautés et les Régions.

FISCALITÉ

Ensemble des pratiques relatives à la perception des impôts (principalement : impôts des personnes physiques, impôts des personnes morales, impôts des sociétés, impôts des non-résidents et TVA).

GÉNIE GÉNÉTIQUE

Méthode de recherche et d'investigation sur les gènes ayant pour objet l'utilisation des connaissances acquises en génétique pour utiliser, reproduire, ou modifier le génome (ensemble génétique des individus) des êtres vivants.

GROUPE PARLEMENTAIRE

Regroupement d'élus au sein d'une assemblée parlementaire qui partagent des affinités politiques communes ou qui sont élus sur des listes déposées par un même parti.

IDÉOLOGIE

Ensemble d'idées, d'opinions politiques, sociales, philosophiques, économiques et morales qui forme une vision du monde et peut notamment inspirer un programme d'action politique.

IMPÔT PROGRESSIF

Impôt dont le taux de prélèvement s'accroît avec l'augmentation du revenu imposable. Dans ce système, à chaque tranche de revenu imposable correspond un taux d'imposition supérieur à celui applicable à la tranche de revenu inférieure.

INTERNATIONALISME

Doctrine préconisant l'union internationale des hommes, des peuples, par-delà les frontières. Les intérêts nationaux doivent être subordonnés à des intérêts plus larges, en politique, en économie.

JUSTICE SOCIALE

Conception qui prône la recherche d'une plus grande équité dans la répartition des richesses.

LIBÉRALISATION ÉCONOMIQUE

Conception de l'économie prônée par le libéralisme économique. La mise en place d'une libéralisation économique est basée sur deux idées principales : la libre entreprise est le meilleur stimulant de la production et le libre-échange est le meilleur dispositif de répartition des richesses.

LIBERTARIANISME

Philosophie politique qui prône la liberté individuelle en tant que droit naturel et comme valeur fondamentale.

LOBBY

Groupement (organisation, association, etc.) qui exerce une pression sur les pouvoirs publics pour faire triompher les intérêts qu'il soutient.

MAOÏSME

Application stricte du marxisme-leninisme aux conditions spécifiques de la Chine, initiée par Mao Tsé-Toung (président de 1954 à 1959).

MARCHÉ UNIQUE

Marché composé des marchés des États membres de l'Union européenne. En son sein, les biens, les services, les capitaux et les personnes circulent librement.

MŒURS

Ensemble d'habitudes et de comportements, sociaux ou individuels, évalué en fonction d'une morale définie et codifiée par la société.

MONDIALISATION ÉCONOMIQUE

La mondialisation économique désigne l'accélération, à l'échelle mondiale, des échanges de biens, de services et de capitaux. Elle se caractérise par une concurrence accrue entre les entreprises et les nations.

MULTICULTURALISME

Le multiculturalisme désigne un ensemble de mesures politiques favorisant la coexistence de plusieurs cultures au sein d'un territoire défini (pays, région, etc.).

NÉOLIBÉRALISME / ULTRALIBÉRALISME

Politique économique prônant la stricte limitation du rôle économique de l'État, la déréglementation à l'échelle nationale et la libéralisation des échanges à l'échelle internationale.

ONG

Organisation non gouvernementale d'intérêt public ou humanitaire. L'habitude est de réserver le terme aux personnes morales à but non lucratif financées par des fonds privés.

PRÉVENTION

Ensemble de mesures prises afin d'éviter qu'une situation ou un événement – économique, social, environnemental, etc. – ne se produise ou ne se dégrade.

Voir répression

PRODUCTIVISME

Système d'organisation de l'économie dans lequel la production est l'objectif premier. Il est en opposition avec les principes du développement durable, le pilier économique primant sur les piliers social et environnemental.

PROGRAMME ÉLECTORAL

Ensemble de propositions établi par un parti politique en vue d'un scrutin. Ce document présente les objectifs que le parti entend atteindre s'il accède au pouvoir et les principaux moyens qu'il entend mettre en œuvre pour ce faire.

PROGRESSISME

Pensée portée vers le progrès social. Les progressistes prônent des valeurs nouvelles qui bousculent l'ordre moral établi.

Voir conservatisme

PROTECTIONNISME / ÉCONOMIE PROTECTIONNISTE

Politique de protection de la production nationale contre la concurrence étrangère par des mesures tarifaires (droits de douane) ou non tarifaires (quotas, contingents, normes, etc.). Politique contraire au « libre-échangeisme ».

RÉFÉRENDUM

Procédure qui permet à tous les citoyens d'un pays ou d'une région de manifester par un vote l'approbation ou le rejet d'une mesure proposée par les pouvoirs publics.

RÉGULATION ÉCONOMIQUE

Intervention de l'État ou d'autres autorités monétaires (Banque centrale européenne, Fonds monétaire international...) dans les mécanismes économiques en vue de stabiliser l'économie et, par ce biais, de préserver ou améliorer le système social.

RÉPRESSION

Ensemble de mesures prises afin de sanctionner des comportements contrevenant aux lois ou à un pouvoir politique en place.

Voir prévention

RESSOURCES NATURELLES

Ressources minérales ou biologiques nécessaires à la vie de l'homme et à ses activités économiques.

SCISSION

Séparation de différentes parties constituantes d'un ensemble en entités indépendantes les unes des autres.

SECTEUR NON MARCHAND

Secteur économique désignant l'ensemble des producteurs (de services médicaux, culturels, de bien-être, etc.) qui bénéficient de ressources non marchandes (et en particulier de financements publics) et qui ont pour objectif la satisfaction des besoins sociaux plutôt que le profit.

SÉCURITÉ SOCIALE

Ensemble des institutions qui gèrent la protection sociale fondée sur le principe d'une solidarité nationale. En Belgique, la sécurité sociale garantit le remboursement partiel des soins de santé, les allocations de pension, les allocations de chômage, les allocations familiales, les allocations en cas de maladie professionnelle et les allocations en cas d'accident du travail.

Voir couverture sociale

SERVICE PUBLIC

Un service public est une activité considérée comme étant d'intérêt général et répondant à un besoin social. Cette activité est exercée par l'État ou pour le compte de celui-ci dans une optique d'équité sociale.

SOCIÉTÉ CIVILE

La société civile regroupe les forces vives de la nation qui ne viennent ni de l'État ni du personnel politique traditionnel.

SOUVERAINETÉ

Caractère d'un État ou d'un organe qui n'est soumis à aucun autre État ou organe.

SUPRA-ÉTATIQUE

Dépassant les États, au-delà des États.

SYNDICAT

Association constituée pour défendre les intérêts communs de ses membres affiliés : des patrons, des indépendants, des travailleurs, des locataires, des propriétaires...

En Belgique, le terme syndicat est principalement utilisé pour désigner des syndicats de travailleurs : ouvriers, salariés, cadres, mais aussi prépensionnés, pensionnés et chômeurs. Les syndicats représentent l'intérêt des travailleurs auprès des employeurs et de l'État. Les syndicats participent également à la gestion des organismes de la sécurité sociale.

TRADITIONALISME

Attachement aux formes politiques traditionnelles.

TROTSKISME

Doctrine communiste des adeptes de Trotski qui s'oppose au socialisme dans un seul pays contre une idéologie de la révolution permanente qui serait internationale.

RÉFÉRENCES

CAPUL J.-Y. & GARNIER O., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Paris, Hatier, 1999, 510 p.

DORTIER J.-F. (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre, Éditions Sciences humaines, 2004, 875 p.


REY A., (dir.), *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Éditions Dictionnaire le Robert, 2005

Le petit Larousse, 2008

Le nouveau Petit Robert de la langue française, 2008

Encyclopédie Universalis, 2009

Vocabulaire politique du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP) : www.vocabulairepolitique.be



BIBLIO-
GRAPHIE ET
RESSOURCES



OUVRAGES & ARTICLES

BITSCH M.-T., *Histoire de la Belgique : De l'antiquité à nos jours*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2004, 299 p.

CASTANHEIRA M. & NOURY A., « Les positions politiques des partis belges », dans : *Reflets et perspectives de la vie économique*, 46 (vol. 1), 2007, pp. 13-29

COENEN M.-T., HUBERTY C. & LORIAUX F., *Question d'histoire sociale*, Bruxelles, Carhop – FEC, 2005, 256 p.

OTTAVIANI E., *La démocratie chrétienne en pleine mutation*, Bruxelles, Collection CEPESS, CPCP, 2011, 16 p.

CRISP, « Les partis politiques en Belgique », dans : *Dossier du Crisp*, n°44, 1999, 32 p.

DE COOREBYTER V., « Les partis et la démocratie », dans : *Dossier du Crisp*, n°64, 2005, 128 p.

DE COOREBYTER V., *Que se cache-t-il derrière les revendications communautaires francophones*, Belgique, les lendemains qui changent, Journée d'étude du CIEP, Louvain-la-neuve, 16 novembre 2010.

DELWIT P., *Composition, décomposition et recomposition du paysage politique en Belgique*, Bruxelles, Éditions Labor, 2003, 167 p.

DELWIT P., *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009, 360 p.

DELWIT P. (éd.), *Le parti social chrétien : Mutations et perspectives*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002, 148 p.

DELWIT P. & DE WAELE J.-M., *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1997, 299 p.

DELWIT P., PILET J.-B. & VAN HAUTE E., *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, 370 p.

DELWIT P. & DE WAELE J.-M., *Ecolo : les verts en politique*, Paris, De Boeck Université, 1996, 293 p.

DURAND J.-D., *L'Europe de la démocratie chrétienne*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1995, 382 p.

FANIEL J., « Devant, derrière ou à côté du communautaire : le clivage socio-économique », dans : *Imagine demain le monde*, n°93, septembre-octobre 2012, pp. 24-25

FANIEL J., « Élections locales, des enjeux à tous les étages » dans : *Imagine demain le monde*, n°95, janvier-février 2013, pp. 13-15

FANIEL J., « La Belgique, terre de compromis, tremble. Un séisme aura-t-il lieu », dans : *Imagine demain le monde*, n°95, janvier-février 2013, pp. 13-15

FANIEL J., « Le Front national : combien de division ? », dans : *La Revue Nouvelle*, n°4 (64), avril 2009, pp. 13-15

FANIEL J., « Les partis francophones sont-ils immunisés ? », dans : *Les nouveaux habits du populisme*, Bruxelles, Revue Politique, n°75, mai-juin 2012, pp. 40-47

FANIEL J., *L'architecture institutionnelle de la Belgique : histoire et clivages*, exposé présenté le 28 mai 2011 à Namur à l'invitation du CEFOC

GOVAERT S., « Les partis politiques et le système électoral », dans : *Actualquarto*, n°4, 2003, 23 p.

HASQUIN H. (dir.), *Histoire et actualité du libéralisme en Belgique*, Bruxelles, Éditions Labor, 2006, 381 p.

JACQUEMAIN M., « Wallonie : un populisme sans nationalisme », dans : *Les nouveaux habits du populisme*, Bruxelles, Revue Politique, n°75, mai-juin 2012, pp.36-39

JACOBS D., « Flandres : le retournement », dans : *Les nouveaux habits du populisme*, Bruxelles, Revue Politique, n°75, mai-juin 2012, pp. 47-48

PILET J.-B., DE WAELE J.-M. & JAUMAIN S., *L'absence de partis nationaux : Menace ou opportunité ?*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009, 192 p.

PION G. & VAN HAMME G., *Les destins divergents des régionalismes flamands et francophones : une perspective historique*, EchoGéo [en ligne], 15/2011, mis en ligne le 11 avril 2011, consulté le 6 mars 2013.

RIOUX B., *Émergence et développement des deux partis écologistes belges : Ecolo et Agalev*, UCL, Working paper, n°77, Barcelone, 1993, 29 p.

STROOBANTS J.-P., « Le melting pot belge », dans : *Pouvoirs*, 2011/1 n°136, p. 125-135.

VIGOUR C., « Politiques et gouvernements fédéraux en Belgique, entre contraintes coalitionnelles et logique de compromis », dans : *Politix*, 2009/4 n°88, p. 63-86

ZAMORA D., « De quoi le " populisme " est-il le nom ? », dans : *Les nouveaux habits du populisme*, Bruxelles, Revue Politique, n°75, mai-juin 2012, pp. 50-54

OUTILS PÉDAGOGIQUES

CLIVAGES ET PARTIS

Fondation Roi Baudouin / CRISP, 2008

Carnet pédagogique qui fournit des jalons théoriques et des pistes pédagogiques permettant de situer la place et les fonctions des partis et de se familiariser avec le paysage politique belge actuel.

DÉCODAGES : CLÉS POUR TES LIBERTÉS

Picardie Laïque asbl, 2009

Valise pédagogique qui a pour objectifs de lutter contre les idées d'extrême droite en montrant les conséquences d'un vote sur liste noire et de mettre en évidence les possibilités d'un système démocratique.

LA DÉMOCRATIE

Fondation Roi Baudouin / CRISP, 2008

Carnet pédagogique qui fournit des éléments et des pistes éducatives pour comprendre les principes et le fonctionnement d'une démocratie

DEMOCRACITY : CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE VILLE AFIN DE VIVRE ET COMPRENDRE LA CITOYENNETÉ ET LA POLITIQUE

Portail Démocratie / Fondation Roi Baudouin, 2005

Jeu de rôle éducatif : les participants constituent un parti politique et s'initient à la réalité politique en étant amené à construire une ville et à faire ainsi des choix de société.

L'ÉTHIQUE EN POLITIQUE

Fondation Roi Baudouin / CRISP, 2008

Carnet pédagogique qui permet d'aborder les notions qui touchent à la morale en politique.

UNE PLACE À PRENDRE : APPRENDRE LA PARTICIPATION CITOYENNE AU NIVEAU COMMUNAL

CIDJ – Centre d'information et de documentation pour les jeunes, 2006

Jeu de rôle : les participants prennent le rôle d'habitants d'une commune fictive et expérimentent la participation citoyenne en tentant d'élaborer une stratégie pour sauvegarder l'espace public.

POUR UNE CITOYENNETÉ DE RÉSIDENCE

CNAPD – Coordination nationale d'action pour la paix et la démocratie, 2004

Malette pédagogique qui vise à ouvrir le citoyen belge à la problématique de l'accès aux droits politiques des étrangers et à le sensibiliser à la question de la participation et de la démocratie.

SÉCURITÉ SOCIALE

Latitude Jeunes, 2008

Jeu coopératif et de stratégie qui a pour but de bâtir ensemble la sécurité sociale et donc une société dans laquelle une solidarité financière entre habitants est présente.

ORGANISMES & ASSOCIATIONS

CARHOP

*Centre d'animation et de recherche en
histoire ouvrière populaire*

Rue des Mouchérons, 3
1000 Bruxelles
02/514 15 30
carhop@skynet.be
www.carhop.be

Centre Jean Gol

Centre d'étude du libéralisme francophone

Avenue de la Toison d'Or, 84-86
1060 Bruxelles
Tél. : 02/500 50 40
www.cjg.be

CNAPD

*Coordination nationale d'action
pour la paix et la démocratie*

Chaussée d'Haecht, 51
1210 Bruxelles
02/640 52 62
info@cnapd.be
www.cnapd.be

CPCP

*Centre permanent pour
la citoyenneté et la participation*

Rue des Deux Églises, 45
1000 Bruxelles
02/238 01 00
info@cpcp.be
www.cpcp.be

CRISP

*Centre de recherche
et d'information politique*

Place Quetelet, 1A
1210 Bruxelles
02/219 79 34
info@crisp.be
www.crisp.be

Culture & Démocratie

Rue Émile Féron, 70
1060 Bruxelles
02/502 12 15
info@cultureetdemocratie.be
www.cultureetdemocratie.be

Etopia

*Centre d'animation et de recherche en
écologie politique*

Espace Kegeljan, av. de Marlagne, 52

5000 Namur

081/22 58 48

info@etopia.be

www.etopia.be

IHOES

*Institut d'histoire ouvrière,
économique et sociale*

Avenue Montesquieu, 3

4101 Seraing

04/330 84 26

info@ihoes.be.

www.ihoes.be

Institut Émile Vandervelde

Centre d'étude du Parti socialiste

Boulevard de l'empereur, 13

1000 Bruxelles

02/548 32 12

iev@iev.be

www.iev.be

Musée Belvue

*Le lieu pour vivre la démocratie
et l'histoire*

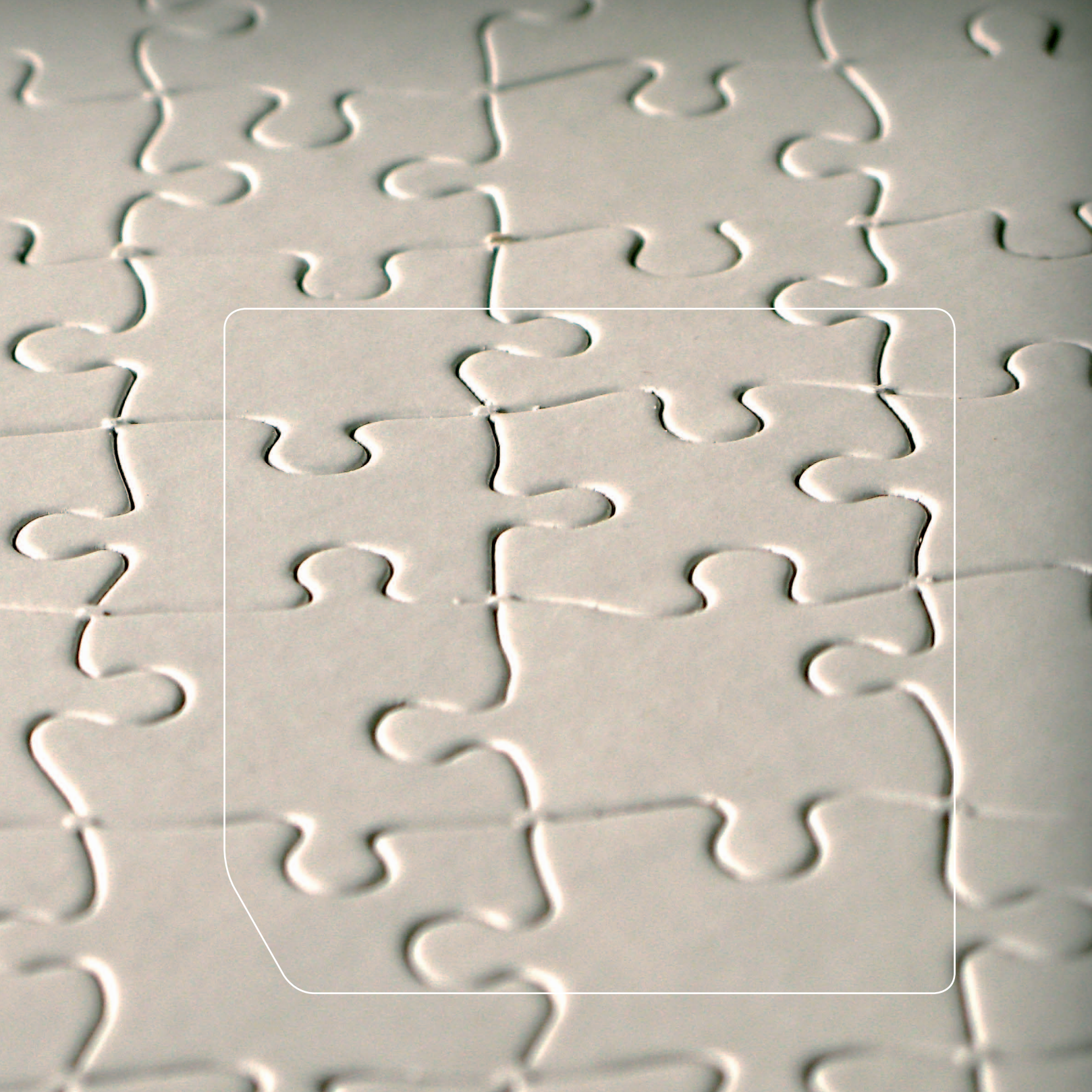
Place des Palais, 7

1000 Bruxelles

070/22 04 92

info@belvue.be

www.belvue.be





REMERCIEMENTS

Cultures & Santé tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cet outil.

Nous remercions chaleureusement M. Jean Faniel du CRISP pour son investissement dans le projet, sa relecture, sa disponibilité et ses conseils.

Merci au groupe des francophones de Lire et Écrire Bruxelles-sud d'avoir accepté d'expérimenter l'animation et de nous avoir conseillés sur notre outil.



Cultures & Santé

148, rue d'Anderlecht

B-1000 Bruxelles

+32 (0)2 558 88 10

info@cultures-sante.be

www.cultures-sante.be



www.cultures-sante.be